

Questions orales

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Il est évident que la politique annoncée par le gouvernement québécois va aider le domaine des textiles.

[Traduction]

LA TAXE DE VENTE—DEMANDE DE RETRAIT DU BILL C-56

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné que depuis trois jours et surtout depuis hier, malgré ce qu'il a déclaré à la Chambre, les Canadiens et tous les premiers ministres provinciaux considèrent qu'il existe une politique pour le Québec et une autre pour le reste du Canada, et comme il a été prouvé hier que le ministre des Finances de la province de Québec s'est opposé catégoriquement aux propositions budgétaires de mars dernier, et enfin pour des raisons d'économie et d'unité nationale, le gouvernement supprimera-t-il le bill C-56 du *Feuilleton* et convoquera-t-il une rencontre fédérale-provinciale pour tirer au clair cette situation une fois pour toutes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'aimerais bien savoir pourquoi le député affirme qu'il a été prouvé que M. Parizeau a rejeté cette initiative alors qu'il a déclaré à maintes reprises qu'il n'était pas encore décidé. Pourquoi le député se sert-il de ce mot?

LA TAXE DE VENTE—L'INCIDENCE SUR L'INDUSTRIE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Il est clair que la situation inextricable dans laquelle s'est placé le premier ministre l'ennuie aujourd'hui, compte tenu de ce qu'il a dit hier à la Chambre:

Le Québec a réduit sa taxe de vente d'une autre façon qui semble aller à l'encontre du principe d'un marché commun national et qui semble favoriser seulement les emplois au Québec.

Le premier ministre ne sait-il pas que dans presque tous les secteurs où le Québec a supprimé sa taxe de vente, plus de biens sont fabriqués à l'étranger ou dans les autres provinces qu'au Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le Parti québécois et ses membres soutiennent exactement ce que j'ai dit. J'ai ici une lettre d'un député qui appuie le PQ, et voici la propagande qu'ils répandent. Ils se vantent de la façon dont ils réduisent la taxe; ils affirment qu'au lieu de le faire comme les autres provinces, ils l'ont fait de manière à favoriser les industries québécoises et non les industries canadiennes.

● (1427)

[Français]

Comme le gouvernement du Québec désire encourager les industries québécoises... la décision que nous avons prise, nous l'avons prise dans l'intérêt du Québec et des Québécois, en vue de protéger nos industries et nos consommateurs dans les secteurs où les besoins de la population sont les plus importants.

[Traduction]

Pour quelqu'un qui préconise l'autonomie des provinces, et même la séparation, c'est peut-être une attitude vertueuse,

[M. Chrétien.]

mais là encore, le gouvernement fédéral a voulu mettre sur pied une formule applicable à toutes les provinces pour que celles-ci ne cherchent pas à protéger le plus possible leurs propres industries. Comme le dit si bien le ministre fédéral, M. Parizeau n'a pas présenté de proposition au cours des discussions parce qu'il savait fort bien qu'en annonçant telle ou telle mesure pour protéger les industries québécoises, M. McKeough de l'Ontario se serait empressé d'annoncer une réduction sélective sur des produits qui sont surtout fabriqués en Ontario.

Une voix: Les automobiles?

M. Trudeau: Les automobiles, et la Colombie-Britannique aurait ajouté qu'elle allait faire la même chose pour les industries dont le gros de la production se fait chez elle. Les députés d'en face devraient comprendre que cette attitude va à l'encontre des intérêts du pays tout entier car la taxe doit s'appliquer uniformément à tous et à chacun.

M. Clark: Servez-vous de la taxe de vente fédérale.

M. Trudeau: Voilà que de nouveau les députés d'en face pensent que M. Parizeau avait raison. Dans ce cas, pourquoi ne nous a-t-il pas fait part de cette suggestion au cours des discussions directes qui ont eu lieu pendant trois semaines? C'est tout simplement parce qu'il voulait obtenir une meilleure part pour lui après que les autres se seraient engagés. Je suis surpris que les députés d'en face n'aient pas encore compris cela.

M. Clark: Pourquoi êtes-vous tombé dans le piège?

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'espère que les députés de ce côté-ci de la Chambre bénéficieront du même temps d'intervention pour répondre à ces discours. Je voudrais demander au premier ministre de répondre à la question. C'est la première fois que je l'entends citer une source du Parti québécois pour étayer son argumentation.

Le premier ministre voudrait-il répondre à la question? Celle-ci a été posée en termes clairs et directs. Sait-il que dans la plupart des secteurs où le gouvernement du Québec a réduit la taxe de vente, les produits vendus dans cette province sont fabriqués en grand nombre à l'extérieur du Québec, soit dans d'autres provinces, soit dans d'autres pays. Si tel est le cas, cela ne démolit-il pas l'argument que le premier ministre a avancé à la Chambre à l'aide d'une source contestable, qu'elle soit du PQ ou d'ailleurs.

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. J'admets que l'on importe davantage certaines catégories de marchandises que d'autres au Québec et que la province ne pouvait pas supprimer la taxe sur les produits québécois uniquement. Ce n'est pas ainsi que cela marche au Canada. Le Québec aurait pu ne pas choisir, mais il est clair que le gouvernement québécois a délibérément choisi les produits dont la vente devrait aider la province avant tout.